

Des stocks hivernaux déjà bien entamés !

Au 20 octobre, les stocks hivernaux sont déjà bien entamés et les perspectives d'une repousse d'herbe automnale restent hypothétiques. Cette lettre vous propose quelques solutions pour vous adapter au mieux à cette situation exceptionnelle.

UN FORT DÉFICIT HYDRIQUE :

Relevé de pluviométrie sur la station du Mourier à Saint-Priest-Ligoure (87) du 15 août au 15 octobre



Des stocks suffisants pour passer l'hiver ?

La première étape avant d'envisager des solutions est d'estimer ce qu'il va manquer comme stock de fourrage pour passer l'hiver (tableau ci-contre) ou bien de réaliser un bilan fourrager (contacter votre technicien). Dans les zones où il n'a pas plu en octobre, les repousses d'automne restent très hypothétiques... Seules des précipitations importantes associées à des températures clémentes permettraient de remettre les brebis à l'herbe, ce qui reste peu probable à cette époque de l'année.



DONNÉES INDICATIVES DE CONSOMMATION DE FOIN SELON LE TYPE D'ANIMAUX (hors refus important et gaspillage)

| Catégorie d'animaux | Quantités de foin nécessaire (en brut pour 100 animaux) |
|--|---|
| Brebis en fin de gestation (pour les 4 dernières semaines) | 3 tonnes |
| Brebis en lactation (pour 80 jours) | 16 tonnes |
| Brebis vides, en lutte et milieu de gestation (pour un mois) | 4,5 tonnes |
| Agnelles de renouvellement (pour un mois) | 2,5 tonnes |
| Agneaux du sevrage à l'abattage | 2 tonnes |

Source : CIIRPO

MISE À LA REPRODUCTION : GARDER LE CAP !

Si vous êtes tentés pour retarder vos périodes de lutte, voire ne pas mettre les agnelles à la reproduction par exemple, il est important de quantifier les conséquences économiques d'un tel choix (moins d'agneaux vendus, un critère de productivité minimum de 0,5 agneau vendu par brebis à respecter pour la prime ovine). Dans la majorité des cas, mieux vaut conserver sa conduite de reproduction. Des périodes de lutte courtes (45 jours en lutte naturelle) et le recours au constat de gestation permettent de réaliser des économies d'aliments.

LE CHIFFRE (LEF)

11 €

C'est l'économie d'aliment par brebis diagnostiquée vide au constat de gestation.



C'est un éleveur qui le dit !

« LORS DE LA DERNIÈRE SÈCHESSE, JE FAISAIS UN REPAS DE FOIN LE MATIN ET UN DE PAILLE LE SOIR POUR ÉCONOMISER LE FOIN. C'EST UN BON COMPROMIS ! »

Pour économiser du foin

Plusieurs alternatives sont envisageables pour économiser le stock de fourrage disponible :

1. Rationner le foin et l'enrubannage afin de limiter le gaspillage sans pour autant pénaliser les performances des animaux. Les besoins d'une brebis sont couverts avec 1 à 1,5 kg brut de foin pour une brebis vide et gestante et entre 1,5 et 2 kg pour une femelle qui allaite.
2. Opter pour des rations à base de paille pour les agneaux et les agnelles de renouvellement. Pour les brebis à l'entretien, l'apport de 300 à 500 g de céréales suffit avec une ration « paille » dans la mesure où elles sont en bon état.
3. Distribuer des rations mixtes, avec par exemple du foin le matin et de la paille le soir pour les brebis en fin de gestation et en lactation. La ration en concentré est alors à majorer.
4. Acheter des aliments riches en fibres qui autorisent une économie de fourrage grossier. Sur ce sujet, consultez votre distributeur d'aliments.

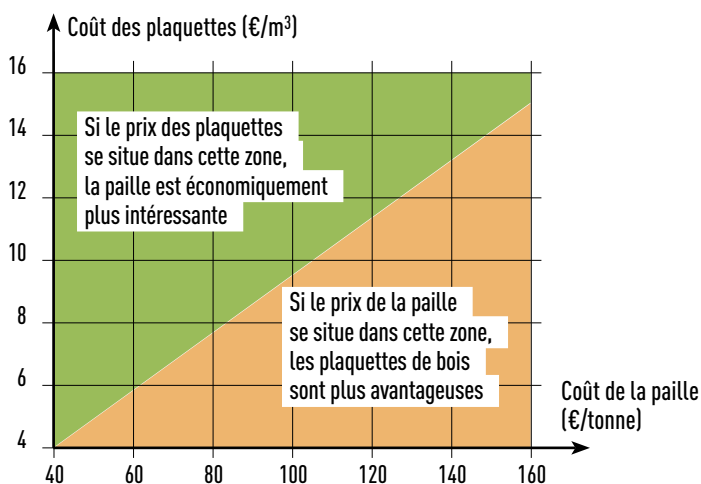
Par ailleurs, les premiers résultats d'analyses de fourrages récoltés ce printemps révèlent des valeurs alimentaires de foin de qualité très moyennes et surtout très variables (tableau ci-dessous). Réaliser des analyses afin de réserver les meilleurs fourrages aux brebis en lactation prend alors tout son intérêt. Compter environ 35 € pour une analyse simple.

DES VALEURS ALIMENTAIRES DES FOINS VARIABLES (par kg de matière sèche)

| Exemple des prairies temporaires (hors luzerne) | UFL | PDIN (g) | PDIE (g) |
|---|------|----------|----------|
| moyenne | 0,67 | 52 | 70 |
| minimum | 0,58 | 45 | 58 |
| maximum | 0,65 | 67 | 81 |

Source : chambre d'agriculture du Lot, CAPEL, GEOC, ELVEA 2018

GRILLE POUR DÉTERMINER L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DES PLAQUETTES DE BOIS



Remplacer la paille en litière

Le prix de la paille flambe et si elle doit constituer une part de la ration des brebis, il est possible de la remplacer en litière par une autre matière première, au moins partiellement :

- **Par des plaquettes de bois :** Les performances des animaux et leur bien-être ne sont pas modifiés selon les premiers résultats des essais en cours (étude CIIRPO). En matière de quantité, compter trois fois plus de plaquettes de bois que de paille, que ce soit pour les brebis ou pour les agneaux. Le prix d'intérêt des plaquettes de bois est de l'ordre de 13 € le MAP (équivalent d'un m³ de plaquettes) pour un prix de la paille à 140 € la tonne par exemple (graphe ci-dessus). Ces résultats restent à confirmer avec ceux des 12 essais réalisés dans le cadre de cette étude. Pour en savoir, vous pouvez consulter les documents techniques suivants : « Des plaquettes pour valoriser le bois des agriculteurs » sur le site afac-agroforesteries.fr ; « Recueil les rencontres du CIIRPO pour les éleveurs ovins » et « L'arbre et la brebis : l'alliance gagnante » sur www.idele.fr (Rubrique réseaux et partenariats/CIIRPO).
- **Par de la paille de maïs :** les cannes sont broyées après le battage puis andainées et roundballées. Ce mode de paillage est couramment utilisé en bovins viande dans le sud de la Nouvelle Aquitaine. Si elle est récoltée sèche, la paille de maïs permet d'avoir des litières d'assez bonne qualité sans toutefois pouvoir égaler la paille de céréale. Une aide financière régionale est possible. Si vous êtes intéressé, contacter votre technicien.
- **Par de la dolomie :** une sous couche de 4 à 6 cm est épandue à laquelle on ajoute environ 10 % de paille du volume habituel (conseil du distributeur). Puis de la paille est ajoutée au fur et à mesure que les animaux se salissent.

L'AGENDA DE L'AUTOMNE

- Le 27 novembre : journée départementale ovine de Vienne et Charente

POUR EN SAVOIR PLUS :

Des fiches techniques, podcasts et vidéos sont disponibles sur www.idele.fr et sur www.inn-ovin.fr.

PROCHAINE LETTRE EN JANVIER 2019

Avec le soutien financier de :

Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture adhérant au CIIRPO des régions Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire. Membres du comité de rédaction de cette lettre : Nathalie Augas (Chambre d'agriculture 16), Odile Brodin (Chambre d'agriculture 18), Rodolphe Puig (Chambre d'agriculture 46), Danielle Sennepin (Chambre d'agriculture 23), Laurent Solas (Chambre d'agriculture 71).

Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (CIIRPO/Institut de l'Élevage)

